

Questions orales

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX CÉRÉALISERS—LE RÔLE DES PROVINCES

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et vise à obtenir certains éclaircissements au sujet de l'aide de un milliard de dollars qui a été promise aux agriculteurs. Le 23 octobre, le ministre a laissé entendre à la Chambre qu'il espérait que les gouvernements provinciaux contribuent aussi au programme fédéral. Comment peut-il justifier des paiements provinciaux supplémentaires dans ce cas-ci, alors qu'il s'oppose vigoureusement à ce qu'il a qualifié de «surcharge» provinciale dans tous les autres programmes d'aide agricole, notamment les programmes de stabilisation des produits agricoles?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je crois que le député mélange ici les pommes et les oranges.

M. Althouse: C'est le même principe.

M. Wise: Non pas. Le député commet la même erreur que bien des gens qui ne sont pas familiarisés avec le secteur de l'agriculture en essayant de généraliser. Je lui ai signalé qu'il avait tout à fait raison de dire que j'ai invité les gouvernements provinciaux à fournir une contribution. Compte tenu du fléchissement actuel du marché des grains et des oléagineux, il est manifeste pour nous que les agriculteurs ont besoin de toute l'aide que peuvent leur apporter le gouvernement fédéral et aussi les gouvernements provinciaux. Le député est assez au fait de la stabilisation tripartite pour ne pas la confondre avec cette affaire ni rapprocher les deux dans une même question.

M. Althouse: J'en déduis que si les gouvernements provinciaux engagent des fonds, ils vont le faire sur une base paritaire et fournir tous la même somme.

ON DEMANDE QUE LES PROVINCES NE SOIENT PAS AUTORISÉES À SAISIR DES FONDS

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai une autre question visant à obtenir des éclaircissements. Puisque le ministre a déjà précisé que le milliard de dollars ne serait pas sous forme de prêts, pourrait-il nous garantir en outre que les provinces ne seront pas autorisées à saisir ces fonds en remboursement de prêts qu'elles auraient pu accorder aux agriculteurs et qui seraient exigible au moment où l'aide fédérale sera enfin débloquée?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, l'importance de l'agriculture pour le gouvernement fédéral et pour les gouvernements provinciaux est un fait acquis. Évidemment, je ne peux pas garantir ce que les gouvernements provinciaux feront mais il me serait difficile d'imaginer, dans la période difficile que l'on vit, qu'un gouvernement provincial prenne les mesures redoutées par le député.

L'ENVIRONNEMENT

L'INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE TOXICOLOGIQUE

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Il n'ignore pas, j'en suis certain, que je m'intéresse assidûment à la recherche toxicologique, et notamment aux activités du *Western Canadian Toxicology Centre* de Saskatoon. Le ministre pourrait-il commenter un communiqué récent de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques faisant état d'investissements éventuels en recherche toxicologique auxquels participerait le gouvernement fédéral?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député n'ignore pas que le gouvernement fédéral et les provinces consacrent des sommes considérables à la toxicologie. Le député soutient avec vigueur que le centre qui existe déjà à Saskatoon devrait devenir un centre d'excellence régional. On propose de faire de même dans le cas de Toronto et Guelph. Suite à la proposition de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques selon laquelle le gouvernement et l'industrie pourraient financer conjointement de tels centres d'excellence, j'ai donné instruction à mes fonctionnaires d'amorcer des négociations à cet effet.

* * *

• (1500)

[Français]

L'ÉNERGIE

LA DIFFÉRENCE DE PRIX DE L'ESSENCE À LA POMPE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le prix de l'essence monte au Canada, alors qu'il descend aux États-Unis. Hier, le prix d'un litre d'essence à un poste de Petro-Canada, à Montréal, était de 59c. canadiens, alors qu'à un poste d'Atlantic Petroleum au nord de l'État de New-York, c'était 25c. canadiens.

Quand le ministre cessera-t-il de tirer avantage du public et quand offrira-t-il aux Canadiens l'essence à un prix raisonnable?

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le député sait fort bien qu'il n'appartient pas au gouvernement de fixer les prix de l'essence à la pompe et je me demande pourquoi il pose la question à la Chambre.

[Traduction]

LES PRIX DE PETRO-CANADA

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le ministre sait fort bien qu'il peut ordonner à Petro-Canada de réduire ses prix à un niveau raisonnable pour le consommateur canadien. Pourquoi le ministre demande-t-il à Petro-Canada de saigner le consommateur canadien dans le seul but de garnir les coffres de cette société d'État en vue de sa privatisation?